

Usurpation adresse postale

Par Calou1961

Bonjour, mon père reçoit des courriers régulièrement de l'URSSAF ou Net-Entreprise.fr au nom d'une autre personne qui a créé sa Société à l'adresse où vit mon père, société visible sur Infogreffé. Comment remédier à cela, car ça perturbe mon père âgé de 91 ans, il l'a déjà signalé au facteur et nous avons contacté l'URSSAF à plusieurs reprises mais rien ne change !

Merci de votre réponse et j'espère de vos conseils pour remédier à tout ceci.

Cordialement.

Pascal pour mon Papa Michel

Par yapasdequois

Bonjour,
Votre père reçoit du courrier qui ne lui est pas destiné.
Il ne doit pas l'ouvrir !
Il doit le remettre au facteur ou au guichet de la Poste avec la mention NPAI.
Le courrier sera retourné à l'expéditeur.

Par Calou1961

Bonjour,
Merci de votre réponse mais nous avons déjà rendu au facteur plusieurs courriers en précisant que cette personne n'habitait pas à cette adresse j'ai envoyé aussi plusieurs courriers à l'URSSAF pour leur dire également que cette personne ne résidait pas à cette adresse, mais rien n'a été pris en compte et le courrier continue à arriver chez mon père.
Comment peut on laisser une personne créer sa micro entreprise avec une fausse adresse visible sur Infogreffé ou tout autre site concernant les entreprises ?

Par yapasdequois

Surtout ne pas ouvrir le courrier !
Vous l'avez ouvert n'est-ce pas ?

Par yapasdequois

Vous pouvez dénoncer la situation au greffe du tribunal de commerce.
A savoir : la domiciliation d'une entreprise chez un tiers ne peut durer que 5 ans au maximum.